

Le 6 avril 2021

Province de Québec
Conseil municipal de la Municipalité de
Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

À une session ordinaire du conseil municipal de notre localité, tenue le mardi 6 avril à 20h00 à huit clos, sous la présidence de madame la mairesse Sonia Larrivée, sont présents les conseillers suivants :

Madame Mélissa Lord
Monsieur Patrick Beaulieu
Monsieur Roberto Pelletier
Monsieur Frédéric Beaulieu
Monsieur Gilles Dumont

Siège numéro 2 : vacant

Assiste également à la séance du conseil, madame Dominique Michaud, directrice générale/secrétaire-trésorière.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie du projet de procès-verbal ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous les membres présents et à tous ceux et celles qui composent l'assistance.

2. CONFORMITÉ DU QUORUM

La présidente de l'assemblée vérifie le quorum requis et déclare la session ouverte.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue**
- 2- Conformité du quorum**
- 3- Adoption de l'ordre du jour**
 - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars**
- 5- Suivi des dossiers**
- 6- Approbation des comptes et déboursés**
- 7- Correspondance**
- 8- Affaires financières**
 - a. Révocation – Mutuelle prévention Groupe ACCisst

- b. Adhésion mutuelle de prévention FQM – Prévention
- c. Modification régime de retraite employé – FTQ
- d. Subvention – borne électrique résidentielle
- e. Résolution – Accompagnement MAMH pour plan d'action CMQ
- f. Résolution – Adhésion clicSÉQR du Ministère Revenu

9- Loisirs, cultures et vie communautaire

- a. Signature protocole d'entente - Programme Nouveaux Horizons
- b. Entente d'entreposage d'urgence – Collection muséale Aster
- c. Projet – Distribution de plants d'arbres 2021
- d. Demande citoyenne dons de meuble – Résidences A. Parent
- e. Résolution – Appel de projet Soutien initiatives culturelles MRC Témiscouata

10-Travaux publics

- a. Modification système d'alarme – Stanley Sécurité
- b. Résolution – acquisition calcium pour abat-poussière
- c. Soumission – Pièces pour balai de rue

11-Urbanisme

- a. Démolition bâtiment – Camping du Lac Dole

12-Sécurité incendie

- a. Résolution – Formation pompiers
- b. Demande – Relocalisation du dépôt d'équipements SOPFEU et aire d'atterrissage hélicoptère

13-Santé bien-être et Hygiène du milieu

- a. Soumission – Analyse des eaux usées

14-Varia

15-Période de questions

16-Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mélissa Lord appuyée par Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté avec l'item « Varia » ouvert.

- a. Période de questions (ODJ)

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2021

- a) Dispense de lecture :

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

- b) Commentaires et/ou corrections :

Il est proposé par Patrick Beaulieu appuyé par Gilles Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 1^{er} mars 2021 et que madame la mairesse et la secrétaire-trésorière soient par la présente résolution autorisés à les signer.

5. SUIVI DES DOSSIERS

RIDT : Vidange fosses septiques sera fait par une nouvelle compagnie. Il y a eu acquisition de nouvelles équipements pour le dépôt. Il y a eu embauche de 3 nouvelles personnes. Il y aura qu'une collecte d'encombrants en 2021

Lac Dôle : L'ouverture est prévue le 15 mai. Il y aura un besoin pour la machinerie et de la main-d'œuvre de la municipalité pour de petits travaux. Demande verbale pour aider à payer

CLSC : Il y aura de nouveaux éclaireurs en santé mentale dans la MRC.

6. APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS

04-21-9238

Il est proposé par Frédéric Beaulieu appuyé par Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver les bordereaux des comptes à payer pour la période se terminant le 31 mars 2021 et d'autoriser le paiement, à même le fonds d'administration, des comptes qui y sont inscrits pour un montant de 238 505.98 \$ et de salaire net de 23 386.91 \$

7. CORRESPONDANCE

La Mairesse présente aux membres du conseil la correspondance reçue au courant du mois de mars 2021.

8 AFFAIRES FINANCIÈRES

a. Révocation – Mutuelle prévention Groupe ACCisst

04-21-9239

ATTENDU QUE la mutuelle de prévention du Groupe ACCisst nous informait dernièrement qu'il reclassait le dossier de la Municipalité « hors mutuel » dû à un dossier ayant plus d'un accident de travail;

ATTENDU QUE le fait d'être « hors mutuelle » occasionne une augmentation substantielle du taux de CNESST à la source;

ATTENDU QUE la Municipalité doit informer le Groupe ACCisst avant le 30 juin pour la période se terminant le 31 décembre 2021,

Il est proposé par Roberto Pelletier appuyé par Gilles Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents de révoquer notre adhésion à la mutuelle de prévention du Groupe ACCisst et de payer les sommes dues au prorata des mois restants.

b. Adhésion - mutuelle de prévention FQM – Prévention

04-21-9240

ATTENDU QUE la municipalité révoque son adhésion à la mutuelle de prévention du Groupe ACCisst au 31 décembre 2021;

ATTENDU QUE la FQM – Prévention nous a fait parvenir une offre de service avantageuse étant donné le dossier de la Municipalité à compter du 1er janvier 2022

ATTENDU QUE la FQM – Prévention confirme qu'elle ne classe pas les Municipalités « hors mutuelle »;

Il est proposé par Patrick Beaulieu appuyé par Mélissa Lord et résolu à l'unanimité des membres présents que les administrateurs, en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la CNESST relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2022 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la Municipalité.

ET d'autoriser Dominique Michaud, directrice générale à signer le mandat de représentation entre la Municipalité et Médial Conseil Santé Sécurité inc, représentant de la FQM – Prévention. Le coût d'adhésion étant d'environ 1200 \$ annuellement.

a. Modification régime de retraite employé – FTQ

04-21-9241

CONSIDÉRANT que les employés désirent avoir un régime de pension plus avantageux concernant les intérêts sur placement;

CONSIDÉRANT que la modification du régime de pension n'entraîne aucun frais supplémentaire pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT que les employés cotisants ont unanimement accepté de modifier leur régime

CONSIDÉRANT que le Fonds de Solidarité FTQ investit dans des entreprises d'ici et contribue à créer, maintenir et sauvegarder des milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec,

Il est proposé par Patrick Beaulieu appuyé par Mélissa Lord et résolu à l'unanimité de permettre aux employés d'adhérer au régime de pension de leur choix (actuel ou FTQ) tant et aussi longtemps que la proportion de la contribution de l'employeur reste la même que le régime actuel.

b. Subvention – borne électrique résidentielle

04-21-9242

CONSIDÉRANT la réception d'une facture d'une borne électrique d'un résident de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal s'est doté d'un virage environnemental;

Il est proposé par Roberto Pelletier et appuyé par Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents de déboursier un montant de 250.00\$.

- c. Résolution – Accompagnement MAMH pour plan d'action CMQ

04-21-9243

ATTENDU QU'un plan d'action est la pierre d'assise pour la prise en charge de la Commission municipale du Québec (CMQ), dans le cadre de l'audit portant sur le processus encadrant l'adoption des règlements dont le rapport a été publié en mars 2021, et que sur une base volontaire et à la demande de la municipalité, le responsable désigné du plan d'action peut-être accompagné par la direction régionale du Bas Saint-Laurent du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour l'élaboration du plan d'action;

Il est proposé par Frédéric Beaulieu appuyé par Gilles Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! demande au MAMH que la direction régionale du Bas Saint-Laurent accompagne la responsable désignée du plan d'action, Dominique Michaud pour l'élaboration et la réalisation de celui-ci.

- d. Résolution – Adhésion clicSÉQUR du Ministère Revenu et autres Ministères

04-21-9244

Il est proposé par Mélissa Lord appuyée par Frédéric Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE Michaud Dominique directrice générale secrétaire trésorière, à titre de représentant autorisé à signer, au nom de la municipalité de la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha! les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin,

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

QUE Michaud Dominique directrice générale secrétaire trésorière, à titre de représentant autorisé auprès de Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada à signer, au nom de la municipalité de la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha! les formulaires fiscaux suivants - formulaires de consentement, nomination de responsable de services électroniques, formulaire de choix fiscaux selon la Loi sur la taxe d'accise (LTA) et la Loi sur la taxe de vente du Québec (LTVQ), les déclarations de revenus, les déclarations de taxes de vente, les déclarations de retenues sur la paie (à la source et cotisations de l'employeur) et la CNESST.

D'autoriser Michaud Dominique directrice générale secrétaire trésorière à fournir et à modifier, pour la municipalité de la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et en son nom, tout renseignement ou document en application de la LTA, de la LTVQ, de la Loi sur les impôts du Québec, de la Loi de l'impôt sur les revenus, les retenues sur la paie (à la source) et les cotisations à titre d'employeur;

D'autoriser Michaud Dominique directrice générale secrétaire trésorière à participer à toute négociation avec Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne de tels renseignements ou de tels documents précédemment mentionnés;

D'autoriser Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada à communiquer les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat de représentant autorisé au trésorier;

De révoquer la désignation de madame Mélanie Gagné à titre de représentant autorisé auprès de clicSÉCUR.

9 Loisirs, cultures et vie communautaire

- a. Signature protocole d'entente - Programme Nouveaux Horizons

04-21-9245

ATTENDU que la Municipalité a demandé au Canada une aide financière pour la réalisation du projet « Aménagement du jardin communautaire intergénérationnel »;

ATTENDU que le Canada a déterminé que la Municipalité est admissible à une subvention dans le cadres du programme « nouveaux Horizons » et que le projet répond par ailleurs aux critères d'admissibilité à un tel appui;

ATTENDU que le Canada a convenu de verser une subvention de 5000\$ à la Municipalité pour aider à réaliser le projet;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Gilles Dumont appuyé par Mélissa Lord et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Dominique Michaud, directrice générale à signe les modalités de l'entente entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représenté par le Ministre de l'Emploi et du Développement social et la Municipalité des Saint-Louis-du-Ha! Ha!.

- b. Entente d'entreposage d'urgence – Collection muséale Aster

04-21-9246

Suite à la demande de Stéphane Madore, directeur de l'observatoire d'avoir un endroit d'urgence dans la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! en cas d'incendie ou de catastrophe naturelle pour la collection muséale qui se retrouve à la Corporation de l'Observatoire du Témiscouata, il est proposé par Patrick Beaulieu appuyé par Frédéric Beaulieu et résolu à l'unanimité des

membres présents d'offrir un endroit temporaire en cas d'incident majeur qui pourrait porter atteinte à l'intégrité de la collection muséale. De plus, d'autoriser Sonia Larrivée, maire à signer le protocole d'entente entre les 2 parties.

c. Projet – Distribution de plants d'arbres 2021

04-21-9247

Il est proposé par Mélissa Lord appuyé par Frédéric Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à l'association forestière du BSL, dans le cadre du projet « Mai, mois de l'arbre et des forêts 2021 » pour distribution de plants d'arbres pour les essences suivantes : (1 sac = 50 plants)

- 1 sac de bouleau jaune (merisier)
- 1 sac d'érable à sucre
- 2 sacs d'érables rouges
- 1 sac (80 plants) d'épinette blanche
- 1 sac (80 plants) d'épinette noire
- 1 sac (80 plants) de mélèze laricin

d. Demande citoyenne dons de meuble – Résidences A. Parent

04-21-9248

Suite à la réception d'une lettre de demande de dons de meubles de la part de Laurette Lavoie, présidente du conseil d'administration de la Résidence A. Parent à l'effet que la Municipalité pourrait offrir certains matériels suite à la fermeture du CACI, il est proposé par Mélissa Lord appuyée par Gilles Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents d'adhérer à leur demande pour le matériel suivant :

- 3 bureaux
- 3 chaises
- 1 ordinateur

e. Résolution – Appel de projet Soutien initiatives culturelles MRC Témiscouata

04-21-9249

ATTENDU qu'il y a présentement un appel à projet 2021 par la MRC du Témiscouata dans le cadre du programme de soutien aux initiatives culturelles en valorisation de la lecture et de l'écriture;

ATTENDU que la bibliothèque est sous l'égide de la Municipalité;

ATTENDU que le but du projet favorisera les liens de la bibliothèque avec la communauté louisienne;

ATTENDU que le but du projet favorisera la participation citoyenne et en élargira et diversifiera la clientèle rejointe par la bibliothèque

IL est proposé par Mélissa Lord appuyé par Frédéric Beaulieu et résolu à l'unanimité de présenter un projet ayant pour titre « Atelier de photo-roman » qui consiste en 10 ateliers de 3h pour la clientèle de 10 à 14 ans au montant maximal de 2000 \$.

10. Travaux publics

a. Modification système d'alarme – Stanley Sécurité

04-21-9250

Puisque le système d'alarme incendie est défectueux au garage municipal et étant donné que le système de surveillance feu ne fonctionne plus depuis quelques temps, il est proposé par Roberto Pelletier appuyé par Frédéric Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents de modifier le système actuel en ajoutant un transmetteur internet (coût de 199\$ avant taxes) et de modifier le contrat annuel par une télésurveillance feu à 20 \$ par mois pour une durée de 60 mois.

b. Résolution – acquisition calcium pour abat-poussière

04-21-9251

Il est proposé par Mélissa Lord appuyée par Roberto Pelletier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter, pour l'acquisition de calcium pour l'abat-poussière, la soumission de SomaVrac au montant de 650 \$ du 1000kg transport inclus plus les taxes applicables.

c. Soumission – Pièces pour balai de rue

04-21-9252

Étant donné que le balai de rue a besoin de réparation et d'entretien pour la présente saison, il est proposé par Frédéric Beaulieu appuyé par Roberto Pelletier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Camions Lussier au montant de 1320 \$ plus taxes transport inclus.

11. Urbanisme

a. Démolition bâtiment – Camping du Lac Dole

04-21-9253

CONSIDÉRANT que certains bâtiments du terrain du Camping sont sous la responsabilité de la Municipalité

CONSIDÉRANT une demande écrite du Camping du lac Dôle demandant la démolition du bâtiment abritant une aire de restauration;

CONSIDÉRANT que selon eux, le bâtiment n'est plus sécuritaire et que nous sommes mandataires des assurances responsabilités

Il est proposé par Frédéric Beaulieu appuyé par Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

- de faire la demande de permis de démolition et d'autoriser Dominique Michaud, directrice générale à signer au nom de la Municipalité tous les documents ci rapportant;

- de faire un appel d'offre sur invitation par une entreprise de la région pour la démolition complète et le nettoyage après démolition en laissant la dalle de béton intacte
- de faire une modification au contrat d'assurances pour enlever la couverture de ce bâtiment.

CONDITIONNELLEMENT à la valeur du coût pour la démolition qui pourrait à ce moment rendre invalide la demande de permis

12. Sécurité incendie

a. Résolution – Formation pompiers

04-21-9254

ATTENDU que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! désire ajouter 1 pompiers pour le programme Pompier I (Jean-Philippe Beaulieu) et/ou de 0 pompier pour le programme Pompier II à la cohorte de l'année financière 2019-2020

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Témiscouata en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Mélissa Lord appuyé par Roberto Pelletier et résolu à l'unanimité des membres présents de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité

publique et de transmettre cette demande à la MRC du Témiscouata.

- b. Demande – Relocalisation du dépôt d'équipements SOPFEU et aire d'atterrissage hélicoptère

04-21-9255

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une demande écrite de la SOPFEU pour la relocalisation d'un dépôt d'équipements;

CONSIDÉRANT que nous avons l'emplacement près de la caserne incendie qui satisfait les exigences de la SOPFEU qui peut accueillir le dépôt :

CONSIDÉRANT que le stationnement arrière, selon la SOPFEU, est assez grand pour l'atterrissage d'un hélicoptère

Il est proposé par Roberto Pelletier appuyé par Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents de :

- Accepter la relocalisation du dépôt d'équipements à l'arrière de la caserne incendie,
- Faire une demande de permis pour un bâtiment accessoire au 149, Raymond
- Autoriser Dominique Michaud, directrice générale à faire cette demande de permis au nom de la Municipalité et à signer tous documents ci rapportant.

13. Santé bien-être et Hygiène du milieu

- a. Soumission – Analyse des eaux usées

04-21-9256

Suite à des problématiques techniques avec l'entreprise actuelle d'analyse des eaux usées, il est proposé par Mélissa Lord appuyée par Frédéric Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de l'entreprise AgroEnviroLab de LaPocatière à effectuer les analyse des eaux usées jusqu'au 31 décembre 2022 au coût de 2418 \$ annuellement.

14. Varia

- a. Paiement retenue BML

04-21-9257

Il est proposé par Roberto Pelletier appuyé par Mélissa Lord et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le remboursement de la retenue de garantie obligatoire durant travaux de 5 % au montant de 61 610.79 plus les taxes applicables

b. Résolution – autorisation Bell développement rue Pelletier

04-21-9258

ATTENDU QUE les services publics d'Hydro seront installés dans les semaines qui vient y compris les poteaux et emprises

ATTENDU QUE ce développement doit être desservi par au moins un service de télécommunication y compris le service internet

ATTENDU QUE Bell a fourni la description des travaux conforme

Il est proposé par Patrick Beaulieu appuyé par Mélissa Lord et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver les emplacements indiqués (par plan) pour la construction de la ligne de téléphone et de télécommunication de Bell Canada. Le prolongement de cette ligne n'occasionnera aucun coût pour la Municipalité.

c. Entente – Corporation des Hauts Sommets

04-21-9259

ATTENDU QUE les municipalités membres se sont engagées à poursuivre le développement économique dans leur secteur par la création et la continuité d'une corporation de développement économique commune.

ATTENDU QUE la continuité d'une corporation de développement économique pourra assurer le soutien de l'entreprenariat et des initiatives de développement local ;

ATTENDU QUE les municipalités membres souhaitent converger vers une vision à moyen et long terme du développement économique de leur municipalité respective,

ATTENDU QUE la mise en œuvre des orientations et actions de développement régional doit pouvoir jouir d'une vision et d'un soutien à moyen et long terme,

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Corporation des Hauts Sommets a voté à l'unanimité les conditions de l'entente triennale ci-jointe

Il a été résolu ce jour que la durée de l'entente intermunicipale soit entérinée pour une période triennale, et ce pour la période commençant le 01 janvier 2021 et terminant le 31 décembre 2023.

En conséquence, considérant que la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! est l'un des membres fondateurs au regard de la Corporation des Hauts Sommets il est proposé ce jour par Patrick Beaulieu appuyé par Roberto Pelletier que la Municipalité de Saint-Louis du-Ha! Ha! entérine la nouvelle entente triennale avec la Corporation des Hauts Sommets et ce pour la période commençant le 01 janvier 2021 et s'achevant le 31 décembre 2023 inclusivement, le tout selon les termes spécifiés en l'entente ci-jointe.

Aussi, et tel que défini par les termes de ladite entente, le défraiement des cotisations annuelles de 2021, représentant 5\$ / capita soit effectué à la signature de celle-ci et sur réception d'une facture de cotisations.

Le montant des cotisations pour l'année 2021 s'élève à 6415 \$

d. Autorisation temporaire – Poules urbaines

04-21-9260

ATTENDU QU'une demande temporaire provenant de l'École George-Gauvin a été fait pour avoir un poulailler concernant au maximum 4 poules

ATTENDU QUE cette demande s'inscrit dans un projet éducatif

ATTENDU QUE cette demande ne sera que pour le mois de mai et juin seulement

Il est proposé par Roberto Pelletier appuyé par Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'école Georges-Gauvin à avoir au maximum 4 poules et ce, jusqu'à la fin des classes printemps 2021 et d'autoriser d'autres poulaillers et ce, à des fins éducatives seulement et pour l'année 2021.

e. Demande citoyenne

04-21-9261

ATTENDU QU'une demande a été formulée au conseil municipal pour un chemin non entretenu l'hiver (côte à Ti-Fonce) par nos services de travaux publics;

ATTENDU QUE cette demande a été formulée et acceptée l'an dernier

IL est proposé par Roberto Pelletier appuyé par Gilles Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande au montant de 1200 \$ pour 1 citoyen et de 300 \$ pour 2 autres citoyens du secteur.

15 Période de questions

16 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h12.

Sonia Larrivée

Mairesse

Dominique Michaud

DG et Secrétaire-trésorière

